

Madame Huguette BELLO, Présidente du Conseil Régional

Mis en ligne sur le site internet du Conseil Régional le 18 mars 2024 <u>www.regionreunion.com</u>

# Sommaire

1 - ARRÊTÉ DAJCP N° 24001520..... PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE À MONSIEUR JEAN-PIERRE CHABRIAT, CONSEILLER RÉGIONAL

ID: 974-239740012-20240318-24001520-AR



#### ARRETE DAJCP N° 24001520

# PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

# A MONSIEUR JEAN-PIERRE CHABRIAT Conseiller régional

## LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL

VULe code général des collectivités territoriales ;

La délibération du Conseil Régional en date du 02 juillet 2021 désignant Madame VU Huguette BELLO en qualité de Présidente du Conseil régional;

que Madame La Présidente sera absente pour la signature du contrat de filière Énergies Renouvelables, mardi 19 mars 2024.

### ARRETE:

Sous la surveillance et la responsabilité de la Présidente, et en l'absence de cette Article 1: dernière, il est accordé une délégation de signature à Monsieur Jean-Pierre CHABRIAT, Conseiller régional, pour et exclusivement :

- signer le contrat de filière Énergies Renouvelables.

La Présidente du Conseil régional est chargée de l'exécution du présent arrêté qui, Article 2: après transmission au représentant de l'Etat, sera mis en ligne sur le site internet de la Région Réunion www.regionreunion.com.

> 1 8 MARS 2024 Saint-Denis, le

La Présidente du Conseil régional

Notifié le :

Monsieur Jean-Pierre CHABRIAT Conseiller régional

Huguette BELLO